



Ce que la CGT a porté à la réunion sur le CICE et le pacte de responsabilité avec la Direccte (28 /01/2015)

Pour rappel, la CGT a exprimé nombre d'interrogations au moment de la mise en place du CICE et du pacte de responsabilité. Pour la CGT, aider les entreprises avec des fonds publics se justifie dès lors qu'il s'agit de préserver et ou développer l'emploi et le tissu productif. Le problème aujourd'hui c'est que les entreprises considèrent l'aide comme un droit comme quelque chose que la puissance publique, donc les citoyens contribuables, leur doit quelque soit leur situation. Ces politiques d'aides, non seulement ne créent pas d'emploi (chiffres du chômage toujours en augmentation) mais pire elles encouragent les bas salaires dans les entreprises pour éviter de payer des cotisations sociales. Le pouvoir d'achat des ménages est en berne avec comme conséquence un recul de la consommation et donc de la demande. (ouverture du dimanche ne relancera pas la consommation). C'est aussi tout notre système de protection sociale qui est fragilisé. A ce titre, le transfert du financement de la politique familiale vers le budget de l'Etat est une attaque sans précédent depuis la mise en place de notre système de protection sociale.

Pour la CGT, les aides aux entreprises (aides directes, exonérations fiscales, exonérations de cotisations sociales) doivent être conditionnées à la mise en place d'objectifs économiques et sociaux clairs sur :

- politique d'emploi
- élévation des qualifications, formation, salaire
- égalité homme/femme
- recherche et développement
- innovation et investissement

C'est à l'aulne de ces objectifs clairement définis et affichés que doivent se faire le suivi des aides publiques et leur évaluation.

Concernant le CICE, les rapports montrent que ce sont les secteurs du commerce et des services qui en sont les premiers bénéficiaires. Or ces secteurs ne sont ni exposés à la concurrence internationale, ni exportateurs, alors que l'un des principaux objectifs affichés du dispositif était d'aider les secteurs industriels à mieux exporter. Toujours, selon ce rapport le CICE n'a pas produit les effets escomptés en matière d'emplois, ni en investissements mais a servi aux entreprises pour améliorer leurs marges. Et nous pouvons le craindre pour certaines d'entre elles à augmenter le montant des dividendes versées aux actionnaires. Depuis 10ans, ce montant est plus élevé que le montant des investissements. (La CGT demande d'évaluer la rémunération du capital, son évolution et les conséquences de son renchérissement sur l'investissement social et économique des entreprises. Nous demandons la construction d'un indice public du coût du capital).

Nous sommes présents à cette réunion pour redemander ce que nous avons pu dire dans les rencontres avec le préfet de région et les préfets de département : quel montant du CICE versé aux entreprises ? quelle utilisation du CICE et ses résultats sur l'emploi et l'investissement ? exiger le respect des obligations de porter à connaissance des IRP le montant et l'utilisation du CICE...

Concernant le pacte de responsabilité, quelle déclinaison en région ?

Nous demandons des comités de suivi et d'évaluation des aides publiques sur les départements.